



## [Revivez la diffusion du Téléthon 2016 du 2 décembre](#)

L'évènement, cette année est bien sûr que Vendôme, ville étape du 30e Téléthon, a été sélectionnée par France Télévision pour être filmée samedi 3 décembre en fin de matinée avec Marie-Amélie Le Fur, marraine pour le Loir et Cher et toutes les associations participantes.

Mais l'autre évènement de taille, c'est également une retransmission en direct de 12h d'antenne sur un plateau au milieu de la cour d'honneur de la mairie de Vendôme par la jeune association «Pôle

Image 41, bien plus qu'un studio». Celle-ci avait déjà prouvé ses capacités en filmant en direct et retransmis sur écran la Journée des Associations mais pour le Téléthon des 2 et 3 décembre prochain, Pôle Image 41 s'est engagé dans un challenge plus ambitieux.

Un plateau Tv va en effet être monté sur l'emplacement du jet d'eau au milieu de cette cour historique où les associations présentes pour ce défi de taille viendront se présenter et pourront ainsi parler de ce qui les animent. Avec des invités surprises également, la présence de malades aussi, c'est tout un plateau qui se prépare. Il est même prévu des directs dans la ville avec des équipes mobiles ainsi que des reportages extérieurs avec des équipes dépêchées à Mer et Romorantin, autres villes étapes du Téléthon pour le Loir et Cher.



Tout une animation qui sera retransmise en direct sur le site internet du journal [www.lepetitvendomois.fr](http://www.lepetitvendomois.fr) ainsi que sur les écrans du Centre E. Leclerc permettant de suivre l'intégralité des animations et de pouvoir plus tard les regarder en streaming si besoin. C'est une grande première pour le Vendômois qui grâce à cette nouvelle association dynamique Pôle Image 41, prouvera une nouvelle fois sa capacité à innover.

Rendez vous dès 16h le 2 décembre sur [lepetitvendomois.fr](http://lepetitvendomois.fr)

Horaires des directs :

Vendredi 2 décembre :

16h - 18h

20h - 22h

Samedi 3 décembre :

9h - 11h

14h - 16h

18h - 20h

21h - 23h



## [Téléthon : 30e édition, les 2 et 3 décembre 2016](#)

### **Marie-Amélie Le Fur, marraine du 30eme Téléthon en Loir-et-Cher**

“Je vous donne rendez vous les 2 et 3 décembre sur les différentes manifestations de L’AFM, et notamment à Vendôme, Mer ou Romorantin afin de réaliser nos 3 défis. Je compte sur vous ! Venez Nombreux !

2016, année paralympique, mais surtout année marquant la 30e édition du téléthon. Afin de célébrer dignement cet événement, j’ai souhaité tout comme l’an dernier être marraine de L’AFM téléthon 41.

Ce parrainage sera l’occasion de visiter une nouvelle fois les différentes manifestations organisées

sur notre département, afin d'y rencontrer le grand public, les donateurs et les bénévoles qui chaque année s'investissent pour le téléthon. Présente sur le terrain le vendredi et le samedi du premier week-end de décembre, j'espère que nous pourrons mettre à profit mes résultats et la médiatisation connue en septembre lors des jeux paralympiques afin de favoriser la venue des Loir et chériens sur le différents événements organisés en Loir et Cher."

*Marie-Amélie Le Fur*



### **Palmarès**

Double championne du monde - 2011

Championne paralympique - 2012

Championne d'Europe - 2014

Double Championne du Monde - 2015

Double Championne paralympique -2016

Pour accéder à tout le programme des animations en Vendômois, [CLIQUER ICI.....](#)



## [Vendôme Téléthon : vente de 5000 LEDS pour le Téléthon](#)

Le 30e anniversaire du Téléthon, aura lieu cette année les 2 et 3 décembre. La ville de Vendôme fait partie des 100 villes en France sélectionnées par l'AFM Téléthon pour fêter cet anniversaire. C'est une reconnaissance de la mobilisation du territoire guidée par la délégation départementale du Téléthon.

Vendôme Associations porteur Officiel du projet vendômois en collaboration avec la Ville de Vendôme met en place 3 défis d'ampleur mobilisant tous les Vendômois :

### **1er défi : 5 000 LEDS**

Il a débuté le 3 septembre dernier lors de la journée des associations et s'est déroulé jusqu'au 31 octobre. Il avait pour but la vente de 5 000 LEDS à 2.50 euros l'unité qui permettra, les 2 et 3

décembre, d'illuminer le panneau implanté au Parc Ronsard avec, écrit en lettres géantes, «Vendôme 30ème Téléthon» et la mise en lumière de la solidarité des Vendômois. Pour info, 1 euro par LED est reversé à l'AFM Téléthon !

## **2e défi : 30 heures d'animations NON-STOP !**

Du vendredi 2 17h au samedi 3 décembre minuit, la ville de Vendôme sera animée pendant 30h du Parc Ronsard (où sera achevé le 1er défi avec la pose des 5000 LEDS pour la mise en lumière du panneau «Vendôme 30ème Téléthon»), jusqu'à la Cour du Cloître avec l'inauguration de la 3ème édition d'Abbaye On Ice et son ouverture pendant 30h.

Venez soutenir le Téléthon en profitant des nombreuses animations et stands mis en place pour cet événement : Concerts, démonstrations de danses, activités sportives, jeux de rôles, performances artistiques, restauration, vente de produits, etc.

LE BUT ? Récolter un maximum de fonds pour soutenir le combat de l'AFM Téléthon contre les maladies génétiques rares.

## **3e défi : Relier les 3 villes sélectionnées en Loir-et-Cher**

Ce parcours de 170 km reliant Vendôme, Mer et Romorantin sera réalisé avec l'aide précieuse des clubs de vieilles voitures et de motards.

Ce dernier défi a pour but de fédérer ces 3 villes qui pendant 2 jours fêteront à leur manière le 30ème anniversaire de l'engagement de l'AFM Téléthon et de mettre en avant la solidarité et la mobilisation des Loir et Cheriens pour cette cause !

---



## [Semaine Européenne de réduction des déchets, du 19 au 27 novembre 2016](#)

✘ L'objectif de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est de sensibiliser tout un chacun sur la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.

Le concept de la Semaine est basé sur la prévention des déchets c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

La prévention des déchets c'est donc agir pour ne pas produire les déchets en consommant mieux (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), en produisant mieux (production de produits éco-conçus), en prolongeant la durée de vie des produits (réparation et don) et en jetant moins (compost par exemple) !

La Semaine s'adresse aussi bien aux administrations et collectivités, aux associations, qu'aux scolaires et au grand public. Tout le monde peut agir !

• **En Vendômois, entre autres, l'association Dos d'Âne participe à la Semaine et propose diverses animations :**

- La projection du film "Super Trash" de Martin Esposito, le 22 novembre au Ciné Vendôme à 20h suivi d'une série questions réponses. Après Super Trash vous ne regarderez plus vos poubelles comme avant !
- Deux ateliers de réparation vélo jeudis 10 novembre et 8 décembre de 16h à 18h au 17 rue Roger Salengro à St Ouen (au GAC )

Et autres animations :

- La réunion autour de la Monnaie Locale Complémentaire le 16 novembre à 19h au 17 rue Roger Salengro ( un petit repas tiré du panier suit la réunion )
- une zone de gratuité et un atelier autour de Noël le samedi 17 décembre (le lieu n'est pas encore défini).

• **Opération "Midi objectif zéro gaspi !", lundi 21 novembre.**

- Les acteurs de la restauration scolaire s'impliquent pour réaliser un repas avec le moins possible de gaspillage alimentaire. Ainsi, il sera mis en place sur la ligne de self et dans la salle de restauration des affichages, un gachi-mètre du pain et une brigade anti-gaspi sera à l'oeuvre. Des pesées seront effectuées et les résultats affichés.

• **Au magasin Frip'Art - La Recyclerie à Vendôme**

- Tous les objets vendus à la boutique seront pesés afin de savoir le poids total d'objets maintenus dans le circuit de la consommation.

 **Val Dem engagé dans la réduction des déchets**

«La semaine Européenne des déchets, c'est toute l'année que nous la faisons» précise d'emblée Brigitte Harang, vice-présidente du syndicat Val Dem, chargée de la communication.

L'occasion de revenir sur les actions réalisées et à venir du Syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois, présent sur 54 communes de l'arrondissement.

Dernièrement, en octobre, la réduction des déchets non recyclables est passée par une nouvelle phase avec la livraison sur la commune de Naveil de deux poules par foyer, sous la base du



volontariat.

«Cette opération avait débuté en juin par une réunion d'information avec la municipalité et les habitants intéressés. Début octobre, l'association Perche Nature nous a aidés à mettre en place des ateliers pour permettre aux habitants intéressés de construire son poulailler. Puis la distribution a pu se faire il ya quelques jours dans 33 foyers» détaille l'élu.

Mais le fait d'accepter des poules chez soi est soumis à la signature d'une charte qui engage le foyer à respecter un suivi, comme procéder régulièrement à des pesées de ses propres déchets que l'on va donner à ses Gallus gallus domesticus, les poules domestiques. A savoir tout de même qu'une poule peut ingérer jusqu'à 150 kg de déchets par an.

«L'objectif est de réduire sur 3 ans, 30% de déchets non recyclables. Et pour réduire ces déchets, seules deux solutions existent : le compostage ou la poule» explique Brigitte Harang.

Parallèlement à cette opération, Val Dem s'est rapproché de deux écoles primaires et élémentaires de Villerable et d'Authon, pour leur fournir 3 poules et les accompagner dans la fabrication d'un poulailler en bois recyclé.

Le Syndicat mixte s'engage également dans un projet tourné cette fois-ci vers le compostage collectif. Les composteurs individuels remportent toujours du succès depuis quelques années, près de 140 ont encore été fournis en 2015 mais cette fois-ci Val Dem s'attaque au compostage de masse en fournissant un gros composteur dans une zone de logements collectifs.

A St Firmin des Prés, le projet est déjà bien avancé avec l'aide de la commune. Une rencontre avec les habitants devrait voir le jour prochainement afin de bien expliquer comment l'utiliser. Un programme mis en place avec l'association Athena qui restera l'interlocuteur privilégié. La Recyclerie de la Régie de quartier devrait fabriquer les composteurs collectifs en bois de palettes, ce qui en finalité permettra à plusieurs acteurs sur le terrain de participer à cette opération. Une bonne façon de travailler en intelligence, les forces de chacun permettant d'aider à mieux avancer dans la

réduction de nos déchets.



## [Un conseil municipal des jeunes pour encourager la citoyenneté](#)

La ville, qui souhaite promouvoir la citoyenneté et développer l'engagement des jeunes du territoire en leur permettant de s'investir dans la vie vendômoise, a fait le choix de mettre en place un conseil municipal des jeunes (CMJ) dont la campagne électorale débutera en novembre.

Un travail de repérage de conseils de jeunes existants a été effectué en début d'année 2015 permettant de dessiner les premiers contours du dispositif. Un croisement des réflexions avec l'équipe du p@ij, spécialisée dans l'accompagnement de projets jeunes et de l'engagement a permis d'en affiner le fonctionnement. Le CMJ est coordonné par la mission Démocratie locale qui assure le suivi administratif et financier de l'instance.

La communication a débuté dès cet été en associant les habitants au choix du logo qui sert d'identité graphique au CMJ. Pour cela, les deux animatrices Carine Vilcot-Froidevaux au Transfo et Marina Prégent-Monteiro au centre culturel sont allées à la rencontre des jeunes dans l'espace public et dans les établissements avec quatre propositions de logo. L'occasion de commencer à communiquer et d'échanger sur le dispositif.

Une rencontre avec les trois établissements scolaires a permis de partager le projet et d'effectuer les ajustements nécessaires pour le bon déroulement du dispositif. La signature d'une convention de partenariat le 5 octobre dernier entre la ville et les trois établissements permet de fixer les engagements et rôles de chacun.

Il est prévu que ce conseil municipal des jeunes sera composé de 20 membres, issus des classes de 4ème des trois collèges de Vendôme et élus pour un mandat de 2 ans.

Une page Facebook a également été créée : [www.facebook.com/cmjvendome](http://www.facebook.com/cmjvendome)

Renseignements : [cmj@vendome.eu](mailto:cmj@vendome.eu)



## [Eric Labbé, infatigable défenseur des locataires](#)

Eric Labbé, tout le monde le connaît à Vendôme. Coiffé de son béret, il est toujours du côté des plus petits, défendant leurs droits, il s'attaque une nouvelle fois à la SA HLM Immobilière Centre Loire qui gère plusieurs appartements à Vendôme, dont le sien.

Eric Labbé a donc relevé les doléances des locataires et les a transmis au bailleur ! Problème d'insalubrité et d'insécurité les tracassent actuellement.

«Les 2 immeubles contigus de la rue St Denis comprennent plusieurs copropriétaires. Des visiteurs indéclicats viennent déposer leurs ordures dans les containers installés dans la copropriété privée, des ordures déposés souvent la nuit. Un manque de panneau indiquant que ce sont des containers privés et non public ! La propreté extérieure se dégrade petit à petit avec en plus la porte d'un cabanon fracturé, non réparée à ce jour qui ajoute un peu plus à ce laisser aller» souligne t'il.

Une pétition circule actuellement. Eric Labbé espère simplement que les troubles d'insalubrité et de violation soient réglés rapidement.



## Relevez le 7e «Défi Energie» ! Le challenge qui donne envie de faire des économies d'énergie et d'eau !

### ✘ Le Défi Energie : qu'est-ce que c'est ?

C'est un jeu-concours gratuit en équipe ouvert à tous (locataire, propriétaire, en maison ou en appartement). Sur l'hiver prochain, vous tenterez de réduire d'au moins 8 % votre consommation d'énergie et d'eau à la maison par rapport à l'hiver dernier. Pas d'investissement lourd ni de travaux, seulement quelques habitudes quotidiennes à prendre !

### Comment se déroule le défi ?

Toutes les familles rentrent leurs factures d'énergie de l'hiver dernier et font leurs relevés de compteur de gaz, d'électricité (ou autre énergie : fioul, bois, gaz) entre décembre 2016 et avril 2017. Un outil de calcul informatique compare les consommations des deux hivers en tenant compte des variations de températures extérieures.

Le capitaine d'équipe, un membre formé par les conseillers techniques de l'ADIL Espace Info Energie 41, va coacher son équipe pour atteindre l'objectif de réaliser au moins 8 % d'économies d'énergie. Plusieurs rencontres conviviales permettront d'échanger entre participants.

Le défi se base sur le progrès global des concurrents : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble. C'est la somme de tous les efforts qui fera la différence...

### Inscriptions

Le défi est ouvert à tous, propriétaire ou locataire, maison ou appartement, logement récent ou ancien, rénové ou non.

Le Défi se joue en équipe d'au moins 5 familles.

- Soit vous pouvez rejoindre une équipe.
- Soit vous pouvez en former une avec vos amis, vos voisins, vos collègues, votre club, votre

association...

Puis, contactez l'ADIL Espace Info Energie 41 pour vous inscrire avant mi-novembre 2016 : 02 54 42 10 00 ou [adileie41@wanadoo.fr](mailto:adileie41@wanadoo.fr)



## [Les labels 2016 de La Fondation du Patrimoine ont été remis à leurs lauréats](#)

Isabelle Gasselin, vice-présidente du Conseil départemental, chargée de la vie associative, de la culture, de la jeunesse et des sports, a remis les labels 2016 de la Fondation du Patrimoine (17 cette année), en présence de Pascale Desurmont, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, et Guy Sallavaud, directeur des relations institutionnelles et de l'action internationale

de la Fondation du Patrimoine, au cours d'une réception salle Kléber-Loustau, à l'Hôtel du Département.

Reconnue d'utilité publique, cette fondation, organisme privé indépendant à but non lucratif, vise à promouvoir la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État, et plus particulièrement le patrimoine rural.

Depuis 2001, afin d'aider la fondation à préserver le patrimoine de Loir-et-Cher, le Conseil départemental lui attribue une subvention de fonctionnement pour la constitution d'un fonds d'intervention (21 850 euros, cette année).

## **Les Labels 2016 en Vendômois**

- Mazangé : Moulin  
Propriétaire : Françoise Lacour  
Travaux réalisés : toiture
- Montoire-sur-le-Loir : Dépendance d'un manoir  
Propriétaire : Dominique de La Tournelle  
Travaux réalisés : toiture
- Périgny : Maison de maître  
Propriétaire : SCI du château du Coudray  
Travaux réalisés : façades
- Pezou : Mur de clôture  
Propriétaire : Nicolas Janssen  
Travaux réalisés : maçonnerie
- Sougé : Mur de clôture  
Propriétaire : Michel Bonhomme  
Travaux réalisés : maçonnerie
- Vendôme : Grange  
Propriétaire : Jean-Michel Saillard  
Travaux réalisés : toiture, maçonnerie et menuiserie
- Villedieu-le-Château : Ancien presbytère  
Propriétaire : Sylvie Agostini  
Travaux réalisés : toiture

## **Commune subventionnée grâce au lancement d'une souscription de la Fondation**

- Le Plessis-Dorin : Église  
Propriétaire : Commune du Plessis-Dorin  
Travaux réalisés : restauration des peintures murales et du chœur
- 



## **[Recette 2 de Granny de novembre 2016](#)**

Le potiron, fruit de novembre ! Marie-Hélène vous propose une recette toute simple comme Granny les aime !



## Gâteau de potiron au comté



### Ingrédients :

400 gr potiron épluché et coupé en morceaux  
150 gr comté râpé  
10 cl lait  
10 gr beurre  
3 œufs  
50 gr farine + sel + muscade + (piment Espelette, si on veut)  
2 c. soupe huile olive  
2 c. soupe crème liquide (option)  
30 gr pignons (option)

### RECETTE :

Cuire le potiron dans le beurre, couvrir, écraser de temps en temps.  
Lorsqu'il est bien mou et écrasé, ajouter lait.  
Dans un récipient : œufs + farine + huile + (crème) + comté.  
Ajouter au potiron.  
Cuire dans un plat beurré, au four 180 - 200° 30 à 40 mn. (pris un peu de couleurs)  
Servir chaud avec volaille par exemple ou froid découpé en carrés pour l'apéro.

*Bon appétit !*



Vous aimez cuisiner, vous possédez des recettes qui viennent de votre grand-mère, de votre mère ou vous avez vous-même inventé un plat, Granny vous propose de les publier !  
Il suffit d'envoyer vos meilleures recettes de saison avec photo(s) par courrier (Le Petit Vendômois, 53 rue Poterie - 41100 Vendôme) ou par mail ([lepetitvendomois@wanadoo.fr](mailto:lepetitvendomois@wanadoo.fr)).



## [Recette 1 de Granny de novembre 2016](#)

Aussitôt le n° d'octobre sorti, Eva une fidèle lectrice nous a envoyé (avec de belles photos ) une de ses recettes favorites qu'adorent toute sa famille et ses amis ; "j'espère qu'il va améliorer les journées d'automne de vos lecteurs" nous dit-elle !

### **Crumble de fromage blanc aux fruits**

Pour 8 personnes, pour un moule de 27 cm

#### Ingrédients :

Pour le crumble : 100 gr de beurre, 250 gr de farine, 100 gr de sucre, 1 petite cuillère de levure chimique

Pour la crème au fromage blanc : 250 gr de fromage blanc, 1 œuf, 3-4 cuillères de sucre en poudre

#### RECETTE :

- Dans un saladier, préparer le crumble avec le beurre, la farine, le sucre et la levure chimique.
- Mettre les 2/3 du crumble dans un moule de 27 cm de diamètre.
- Battre le fromage blanc avec l'œuf et le sucre et verser la crème obtenue sur le crumble.
- Déposer des fruits sur la préparation - en été des fraises, des framboises ou en automne des prunes, des pommes, des poires coupées en dés - puis recouvrir avec 1/3 du crumble.
- Préchauffer le four (à 180°C).
- Mettre au four chaud pendant environ 45 minutes.

*Bon appétit !*



Vous aimez cuisiner, vous possédez des recettes qui viennent de votre grand-mère, de votre mère ou vous avez vous-même inventé un plat, Granny vous propose de les publier !

Il suffit d'envoyer vos meilleures recettes de saison avec photo(s) par courrier (Le Petit Vendômois, 53 rue Poterie - 41100 Vendôme) ou par mail ([lepetitvendomois@wanadoo.fr](mailto:lepetitvendomois@wanadoo.fr)).